

La Ministre

Paris, le 23 avril 2018

Mesdames, Messieurs

Le Président de la République et le Premier Ministre m'ont confié un Ministère de plein exercice et j'en suis particulièrement honorée.

C'est une reconnaissance des nombreuses fonctions sociales du sport et des grandes opportunités qui s'offrent à nous dans un contexte historique pour le sport français que sera l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques.

Depuis bientôt un an, j'ai pu constater l'importance de pouvoir compter sur une administration compétente et investie, à la direction des sports, dans les établissements du ministère, au sein des directions régionales ou départementales ou encore placée auprès des fédérations sportives. Cette première année de mandat m'a conduite à me déplacer sur tout le territoire, j'ai pu mesurer combien le sport est un formidable outil au service des politiques publiques et combien les attentes des pratiquants et de la population ont évolué. Les acteurs du sport français s'accordent sur la nécessité de moderniser en profondeur notre modèle sportif. Le Président de la République s'y est engagé et ma lettre de mission l'a précisé : nous devons impulser *« une démarche de confiance envers le mouvement sportif français en donnant davantage d'autonomie aux fédérations sportives et au comité national olympique et sportif français (CNOSF), ainsi qu'aux acteurs locaux »*.

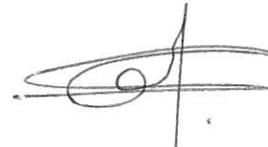
Cette transformation est indispensable si nous voulons atteindre les deux ambitions que je porte pour le sport dans notre pays : augmenter les performances des sportifs français et accroître de 3 millions le nombre de nouveaux pratiquants.

C'est pourquoi j'ai engagé un chantier sur la gouvernance du sport. Ce chantier est d'ores et déjà une réussite, car il permet de dresser un constat collectif sur les forces et les faiblesses du sport français. Dès maintenant un consensus se fait jour, celui de mettre en place une gouvernance partagée. Les trois grands acteurs que sont l'État, le mouvement sportif et les collectivités locales ont décidé de s'unir pour créer une structure collégiale nationale qui relèvera les défis de la performance et du développement de la pratique.

Cette structure n'a pas vocation à se substituer au Ministère des Sports dont l'expertise et la légitimité sont incontournables. L'État reste le garant de l'intérêt général dans le sport.

Cette réforme va dans le bon sens. Je veux la conduire avec vous, grâce à vous. Nous sommes responsables de notre destin, soyons fiers de ce que nous accomplissons dans ce moment charnière pour le sport français.

Je vous adresse mes sincères remerciements et mes salutations chaleureuses.



Laura FLESSEL